



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins palliatifs

Question écrite n° 70975

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le plan de 45 millions d'euros annuel en faveur des soins palliatifs, annoncé par le Président de la République dans un discours prononcé le 22 mai 2007. Ce plan prévoyait le doublement en quatre ans - de 100 000 à 200 000 - du nombre de patients pris en charge en unités de soins palliatifs, la création de 1 200 nouveaux lits de soins palliatifs dans les hôpitaux, ainsi que la création de 75 nouvelles équipes mobiles qui interviendraient auprès des malades en fin de vie. Elle souhaite connaître l'état d'avancement de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70975

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1308

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)